

## Descriptif de module

Domaine : Economie & Services  
Filière : Information Science  
Option : Créagir – projet inter-école collaboratif et durable  
Orientation :

### 1. Intitulé de module

**Créagir,  
réinventer la ville de demain (projet inter-écoles collaboratif et durable)**

<https://www.hesge.ch/geneve/creagir-inventer-ville-demain>

2025-2026

Code :

Type de formation :

Bachelor  Master  MAS  DAS  CAS  Autres :

Niveau :

Caractéristique :

- Module de base
- Module d'approfondissement
- Module avancé
- Module spécialisé
- Autres :

Module obligatoire dont l'échec peut entraîner l'exclusion définitive de la filière selon l'art.25, du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO

Type :

Organisation temporelle :

- Module principal
- Module lié au module principal
- Module facultatif ou complémentaire
- Autres :

- Module sur 1 semestre
- Module sur 2 semestres
- Semestre d'automne
- Semestre de printemps
- Autres :

### 2. Organisation

Crédits ECTS : 5

Langue principale d'enseignement :

- Français
  - Allemand
  - Autres :
- Italien
  - Anglais

### 3. Prérequis

- Pas de prérequis
- Autres :

### 4. Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage

Il s'agit d'un cours projet inter-écoles collaboratif et durable. Des groupes sont constitués d'étudiant-es de différentes filières de la HES-SO Genève, comme par exemple : travail social, gestion de la nature, architecture, architecture du paysage, économie d'entreprise, information science, arts visuels, santé, etc.... C'est une occasion unique de découvrir d'autres métiers et développer ses compétences de travail collaboratif et interdisciplinaire.

Ces équipes multidisciplinaires abordent des enjeux actuels du développement de la ville de demain dans une démarche créative et durable, soutenue et guidée par l'ensemble des professeurs des différentes filières. Les sujets et problématiques sont élaborés en lien direct avec des enjeux concrets des collectivités publiques de la région du Grand Genève.

Chaque équipe présente un dossier proposant un projet concret s'inscrivant dans le développement de la ville de demain et répondant à des critères de durabilité.

Des informations sont disponibles sur la page internet <https://www.hesge.ch/geneve/creagir-inventer-ville-demain>

#### **Il s'agit de développer :**

1. des projets innovants, créatifs et concrets ;
2. des projets qui transforment les pratiques de la ville ;
3. des projets qui favorisent l'inclusion des populations ;
4. des projets qui tendent vers une ville écologique.

#### **Objectifs d'apprentissage :**

1. Explorer et expérimenter l'interdisciplinarité
2. Apprendre à travailler en équipe interdisciplinaire
3. Acquérir des compétences pratiques pour la vie professionnelle
4. Développer son réseau interprofessionnel
5. Réaliser un projet concret qui réponde aux enjeux du développement actuel de la ville
6. Présenter un dossier répondant à des critères de durabilité devant un jury de professionnels

#### **Compétences visées**

A l'issu de ce cours, l'étudiant-e est capable de :

1. Appréhender les enjeux d'un développement durable de la ville
2. Participer à la création d'une vision commune
3. Communiquer les informations utiles avec les différents partenaires
4. Ouvrir son champ disciplinaire et le mettre en relation avec d'autres
5. Défendre ce projet devant des experts

### **5. Contenu et formes d'enseignement**

Le module débute par un cours bloc de 5 jours en semaine 37 (la semaine avant la rentrée HES). Cette semaine est une immersion au module pour permettre de découvrir la problématique de travail et le processus de co-création interdisciplinaire, connaître les étudiant-es et l'équipe enseignante, former les groupes interdisciplinaires et proposer en fin de semaine une première piste de travail.

Les groupes d'étudiant-es travaillent ensuite de façon autonome et sont régulièrement coachés par l'équipe enseignante. Des points de situation sont organisés en fin de journées tous les 15 jours.

Deux sessions de présentations orales sont organisées pour tous les groupes durant le semestre pour permettre un feedback de l'ensemble de l'équipe enseignante.

Les étudiant-es rendent un dossier avant Noël et défendent leur projet à l'oral devant jury début janvier.

#### **L'enseignement est délivré sous forme d'apports théoriques en semaine 37 sur :**

- les enjeux des projets transdisciplinaires et l'introduction aux enjeux d'une ville écologique ;
- la présentation de différents outils ou forme de collaborations ;
- la gestion de projet interdisciplinaire ;

#### **et d'ateliers pratiques :**

- Travail en groupe ;
- Échanges et coaching de l'équipe enseignante ;
- Présentation intermédiaire des projets, échanges entre les groupes ;
- Présentation finale des projets, évaluation.

## **Exigences de fréquentation**

Présence obligatoire aux temps de collaborations, aux séances de coaching de l'équipe enseignante et à toutes les présentations orales. Toute absence doit être justifiée.

## **6. Modalités d'évaluation et de validation**

L'ensemble de l'équipe enseignante évalue les groupes sur la base d'une grille critériée, disponible dès le début du module, comprenant notamment une dimension relative au rapport écrit avec soutenance orale, et plusieurs dimensions relatives au processus de création de projet et dynamique de groupe. La validation du module (attribution des crédits ECTS) repose sur l'obtention d'une note suffisante. Les exigences de fréquentation mentionnées au point 5 doivent être satisfaites.

## **7. Modalités de remédiation**

- Remédiation obligatoire si le résultat du module est compris entre 3,5 et 3,9 / 6.
- Pas de remédiation
- Autres modalités :

### ***Autres modalités de remédiation***

Si le travail est insuffisant, un complément écrit portant sur les lacunes sera demandé. La remédiation permet à l'étudiant-e d'obtenir la note 4 en cas de réussite. En cas d'échec à la remédiation, l'étudiant-e-s peut répéter le module une seule fois, dès que possible.

## **8. Bibliographie**